



*Département de la Formation spécialisée et de la Recherche appliquée*

# Formations spécialisées 2026-2027



# Sommaire

01	→	Qui sommes-nous ?	3
		Notre équipe de formation-expérimentation-recherche	4

02	→	<u>Découvrez nos formations spécialisées</u>	6
		<b>I- Devenir enseignant spécialisé</b>	
		• A-Préparation à l'examen du CAPPEI (en 1an ou en 2 ans)	9
		• B-Préparation à la VAEP CAPPEI	12
		<b>II - Devenir Coordinateur-référent d'inclusion scolaire systémique</b>	
		• C-Projet collaboratif et aide à l'inclusion dans l'école	15
		• D- Réduire les cas "résistants " en institutions spécialisées	17
		• E- Présentation de cas - Aide à la décision	19
		<b>III - Thérapies systémiques et recherches innovantes</b>	
		• F-Initiation aux thérapies narratives	21
• G- Pratiquer les thérapies narratives	22		
• H-Ateliers complémentaires d'expérimentation et étude de cas	24		

03	→	• I - Expertises - conseils à la demande	27
		Nos stagiaires. Ils en parlent le mieux !	28
		FAQ : CAPPEI et VAEP CAPPEI	29

04	→	A votre disposition : Textes et documents officiels	32
		Bulletin d'inscription	33

# QUI SOMMES-NOUS ?

Notre département de la Formation spécialisée (Association gestionnaire FOREUCO) intègre deux entités distinctes :

1 - L'IFM - EURECOLE, sous convention avec le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche, qui exerce une mission de service public et prépare - depuis plus de 25 ans - dans le cadre de la Formation continue initiale, aux diplômes spécialisés de l'enseignement public.

Cet organisme propose en outre, aux professionnels en exercice, des expérimentations et innovations accompagnées visant à favoriser l'inclusion scolaire et l'adaptation personnelle de tous les élèves à « besoins éducatifs particuliers ».

2 - Le RETSI-GEREPS, réseau ressource de Niveau III - créé en 2018 à l'initiative de l'ARS Auvergne Rhône Alpes - qui met depuis janvier 2022 l'ensemble de ses moyens à disposition de tous les établissements et services du secteur social et médico-social. Son ambition est de nouer des partenariats de formation, expertises, recherche avec l'ensemble des professionnels et des associations, établissements et services intéressés, afin :

- d'aider les praticiens et les institutions à intégrer dans leur projet d'établissement des réponses systémiques coordonnées en matière de prévention, d'aide et de soins ;
- de favoriser l'implication familiale dans le processus d'aide et de soins à l'enfant et le recours aux thérapies systémiques brèves ;
- de promouvoir, enfin, la montée en gamme et la reconnaissance des compétences professionnelles des intervenants concernés par les innovations nées de la recherche.



Notre département spécialisé est animé par de nombreux experts :

praticiens hospitaliers ; enseignants-chercheurs ; professionnels-formateurs.

Il veut contribuer - par la formation et l'habilitation complémentaire de formateurs »assistants RETSI « - à la diffusion locale des données, des techniques et des résultats obtenus par ses expérimentations et ses recherches.

# Notre équipe de formation - expertise - recherche

## COORDINATION SCIENTIFIQUE :

### **Jean-Jacques Guillarmé :**

Professeur de psychopathologie honoraire HDR  
IEN- ASH - Directeur d'études et de recherche GEREPS

## COORDINATION ADMINISTRATIVE :

### **Nadège Boscher :**

Assistante gestion et communication

## INTERVENANTS-EXPERTS :

### **Marie-Christine Cabié :**

Psychiatre des Hopitaux - Psychothérapeute - Formatrice en thérapie familiale systémique ; thérapies systémiques brèves ; hypnose ericksonnienne  
Présidente de l'Association Européenne de Thérapies Brèves (EBTA)

### **Ignacio Garcia-Orad**

Pédo-Psychiatre - Chef de Pôle - Hôpitaux de Saint Maurice (94) - Thérapeute systémique - Co-directeur -  
Chef de la revue « Thérapie Familiale »

## FORMATEURS RESPONSABLES ASSOCIES

**Camille Arnaud :** Rééducatrice Education Nationale

**Louiza Aït Ikhlef :** Directrice d'établissements - Coordinatrice PIAL

**Isabelle Deman :** Coordinatrice pédagogique à l'IFM Eurécole - Enseignante spécialisée - Maître formateur

**Christine Derlon :** Rééducatrice Education Nationale

**Otilie Freymond-Schrumpf :** Enseignante référente

**Sylvie Groman :** Enseignante spécialisée

**Catherine Le Failler :** Enseignante spécialisée

**Dominique Luciani :** Psychologue clinicienne, Enseignante chercheuse GEREPS

**Eric Marie :** Chargé d'enseignement Université Lyon I - Formateur dans le champ du handicap

**Jennifer Riera :** Psychologue clinicienne - Thérapeute familiale systémique

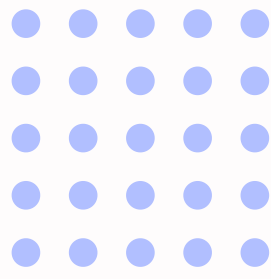
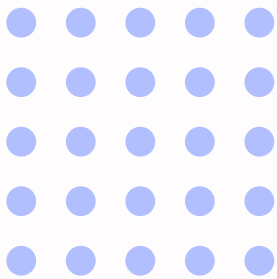
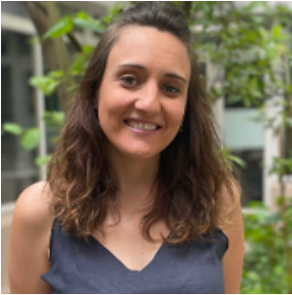
**Valérie Robin :** Enseignante référente

**Véronique Vivé :** Rééducatrice Education Nationale - Aide relationnelle

**Nora ZOUAK :** Enseignante référente

## ASSISTANTS - RETSI

Enseignants spécialisés « chercheurs » - Psychologues - Rééducateurs - Educateurs spécialisés en fonction



# Découvrez nos formations spécialisées

Vous êtes professionnel de l'enseignement, de l'éducation ou du soin. Vous accueillez, formez, aidez, accompagnez, soignez des jeunes « à besoins éducatifs particuliers » et leur famille.

•Vous souhaitez, suivant les cas :

- **enrichir vos techniques** de prévention et d'aide à visée scolaire et sociale inclusive pour les enfants et les adolescents qui vous sont confiés ;
- **associer plus efficacement les parents** à la réussite des jeunes accueillis ;
- **mieux lutter dans l'institution contre les risques de « chronicisation »** de certains troubles ;
- **innover et adapter vos méthodologies et vos outils d'intervention** face à certaines problématiques cliniques complexes ou « résistantes », parfois violentes, qui résistent aux traitements habituels.

•**Pour répondre à l'un ou plusieurs de ces souhaits** nous proposons, à votre choix, un ensemble de formations personnalisées. Chacune d'entre elles intégrera d'une part des modules méthodologiques, théoriques et techniques et des outils d'interventions accessibles en « e-learning », d'autre part un suivi - en distanciel ou en présentiel - assuré par nos formateurs pour répondre à vos questions et vous aider dans votre travail, enfin une plateforme de regroupement collaboratif pour discuter des applications, étudier les situations problématiques et valider avec vous les innovations positives expérimentées par certains.

•**Pour faciliter votre choix** nous avons scindé nos propositions - comme vous allez le découvrir dans les pages suivantes - en nous référant à vos lieux d'exercice et aux « publics » que vous accueillez.

## **Nota :**

***Accessibilité : Notre centre de formation étudiera les conditions d'adaptation aux différentes formations (distanciel ou présentiel) pour les professionnels en situation de handicap***

**La première partie concernera ainsi les ETABLISSEMENTS ET SERVICES D'ENSEIGNEMENT. Deux dispositifs de formation vous seront proposés :**

- Une préparation à l'examen du CAPPEI, en voie directe ou par validation des acquis de l'expérience, en vue de favoriser la reconnaissance, la stabilité et la spécificité de chaque enseignant spécialisé ;
- Une formation complémentaire (MIN - BO n°24 du 13 juin 2024) pour les enseignants spécialisés et les professionnels « ressources » chargés d'accompagner les enfants et les adolescents à « besoins éducatifs particuliers » et d'aider les professeurs des classes ordinaires à mieux s'adapter, par le travail en équipe, à la diversité de leurs élèves. Cette formation pourra associer les éducateurs des ESMS. Elle contribuera à lutter, avec eux, contre les « ruptures scolaires de parcours » et contre les risques de « chronicisation des troubles » observés dans certaines institutions.

**La seconde partie concernera les ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX. Deux dispositifs fondamentaux de formation vous seront proposés :**

- une formation référée à la théorie systémique en vue de construire et d'activer une aide personnalisée et des soins actifs impliquant les parents pour les jeunes en situation de handicap ou en déshérence sociale, comportementale, relationnelle ou scolaire accueillis dans les services ou les institutions spécialisées.
- Des formations-expérimentations « ciblées » visant à construire et valider des compétences spécifiques chez les professionnels, afin de favoriser l'application des thérapies systémiques brèves au sein des institutions d'accueil et de faciliter - par des innovations accompagnées - l'inclusion socio-scolaire des jeunes et la résolution des cas complexes et des situations cliniques « résistantes », aux soins ou aux traitements traditionnels.
- Des formations individuelles à visée thérapeutiques (consultations familiales, thérapies systémiques brèves) et la possibilité pour les responsables des établissements et des services de faire pratiquer des expertises personnalisées pour des cas particulièrement « résistants », et de développer avec le RETSI des partenariats de recherche, au sein de leurs institutions de référence compléteront enfin nos propositions.

Notre dispositif vous intéresse. Vous souhaitez des informations complémentaires, un accompagnement plus direct pour adapter au mieux votre formation à vos besoins ?

CONTACTEZ NOUS

**Nadège Boscher**

Email : [administration.formation@eurecole.com](mailto:administration.formation@eurecole.com)

Tél : 01 45 22 97 63



# SOMMAIRE

## PROFESSIONNELS DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES D'ENSEIGNEMENT

### Devenir enseignant spécialisé

A- CAPPEI : Préparation à l'examen du CAPPEI .....	9
B- VAEP CAPPEI : Préparation à la VAEP CAPPEI .....	12

### Devenir Coordinateur-référent d'inclusion scolaire systémique

C- Projet collaboratif et aide à l'inclusion dans l'école.....	15
D - Réduire les cas "résistants" en institutions spécialisées.....	17
E - Présentation de cas - Aide à la décision.....	19

# A-Préparation à l'examen du CAPPEI (100% à distance)

## Publics concernés

Les enseignants du premier degré et du second degré de l'enseignement public, titulaires et contractuels employés par contrat à durée indéterminée, ainsi que les maîtres agréés et les maîtres délégués employés par contrat à durée indéterminée des établissements privés sous contrat.

## Objectifs

L'examen est destiné à attester la qualification des enseignants titulaires du premier degré et du second degré pouvant être appelés à exercer leurs fonctions dans les écoles, collèges, établissements, services et dispositifs accueillant des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, une maladie ou des difficultés scolaires graves ou à contribuer à la mission de prévention des difficultés d'apprentissage.

## Pré-requis

Personnels en fonction dans les établissements d'enseignements (1er et second degré) (voir les textes officiels cités en référence ci-dessous)

Référence : Décret et arrêtés du 10 février 2017  
Circulaire n° : MENS.R. N°2017-026 du 14.02.2017 – BO n°7 du  
16.02.2017.  
Circulaire n° : MENE2101543C du 12-2-2021

## Contenus et organisation

### TRONC COMMUN

**TC1** : S'approprier les enjeux éthiques et sociétaux de l'éducation inclusive :

**TC2** : Connaître le cadre législatif et réglementaire et sa mise en œuvre.

**TC3** : Connaître les univers institutionnels, les cultures et les pratiques des professionnels de l'accompagnement et du soin.

**TC4** : Professionnaliser les relations et construire le parcours de formation avec les familles.

**TC5** : Identifier, analyser et prendre en compte les « besoins éducatifs particuliers » pour leur apporter des réponses pédagogiques et éducatives adaptées.

**TC6** : Exercer dans l'école inclusive comme « personne ressource »

Total Equivalent : 144 heures

### MODULES D'APPROFONDISSEMENT : 2 modules au choix

**MA1** : Grande difficulté scolaire I

**MA2** : Grande difficulté scolaire II

**MA3** : Grande difficulté de compréhension des attentes de l'école

**MA4** : Troubles des fonctions cognitives et de l'apprentissage

**MA5** : Troubles du spectre autistique

**MA6** : Troubles psychiques

**MA7** : Troubles de la fonction auditive

Total Equivalent : 110 heures

### MODULE DE PROFESSIONNALISATION DANS L'EMPLOI (1 module à choisir)

➤ Enseigner en SEGPA ou EREA

➤ Travailler en RASED : « aide à dominante pédagogique » – ou Travailler en RASED : « aide à dominante relationnelle »

➤ Coordonner une ULIS

➤ Enseigner en Unité d'enseignement d'un établissement ou d'un service médico-social

➤ Exercer comme enseignant référent de scolarisation pour les élèves handicapés ou exercer comme secrétaire de CDOEA

Total : 52 heures d'expérimentation en milieu professionnel

L'EXAMEN EST COMPOSE DE TROIS EPREUVES CONSECUTIVES

**Epreuve 1 : une séance pédagogique** avec le groupe d'élèves d'une durée de 45 minutes, suivie d'un entretien d'une durée de 45 minutes avec la commission d'examen.

**Epreuve 2 : un entretien avec la commission à partir d'un dossier** élaboré par le candidat portant sur sa pratique professionnelle. La présentation de ce dossier n'excède pas 15 minutes. Elle est suivie d'un entretien d'une durée de 45 minutes

**Epreuve 3 : la présentation pendant 20 minutes d'une action conduite par le candidat** témoignant de son rôle de **personne ressource** en matière d'éducation inclusive et de sa connaissance des modalités de scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, suivie d'un échange d'une durée de 10 minutes avec la commission.

## NOTRE PREPARATION

Méthode expérientielle et participative :

- Données théoriques et techniques
- Accompagnement en pédagogie inversée (classes virtuelles)
- Suivi individualisé par un référent spécialisé de notre centre

**Coordination pédagogique** : Louiza AÏT IKHLEF - Directrice adjointe SEGPA

### Modalité de suivi et d'évaluation :

- Un référent spécialisé de notre Centre de formation vous suivra tout au long de votre parcours de préparation à l'examen. Ses coordonnées vous seront communiquées en début d'année universitaire
- Il vous accompagnera dans la réalisation de vos dossiers et la préparation de votre exposé de l'épreuve 3 (personne ressource).
- Vous aurez avec lui des échanges réguliers par téléphone, skype, mails, classe virtuelle....
- Une dizaine de classes virtuelles, une évaluation de vos acquisitions du Tronc commun, un entraînement à l'examen, vous seront en outre proposés au cours de l'année universitaire.

**Délai d'accès** : 2 semaines après réception de la convention de formation

### Modalités d'accès :

- Après contact avec la responsable administrative de notre centre de formation :
  - oBilan de compétences à remplir, lettre de motivation et copie des diplômes à retourner
  - oContact individuel (étude de besoins personnels et choix des modules d'approfondissement)

### Durée :

Connexion – suivi – évaluation – travail personnel

-Tronc commun : 144 h

-Modules d'approfondissement : 110 h

-Module de professionnalisation : 52 h

Les dates et heures de regroupements des classes virtuelles vont seront communiquées ultérieurement

**Attestations** : Attestation de suivi

**Coût** : Devis sur demande selon la formule de préparation choisie

Notre préparation CAPPEI  
Taux de réussite à l'examen :  
2022-2023 : 70%  
2023-2024 : 65 %  
2024 -2025 : 65 %

# B-Préparation à la VAEP CAPPEI (100% à distance)

## Publics concernés

Les professeurs du premier degré et du second degré de l'enseignement public, titulaires et contractuels employés par contrat à durée indéterminée, ainsi que les maîtres contractuels, agréés et les maîtres délégués employés par contrat à durée indéterminée des établissements d'enseignement privés sous contrat.

Les candidats désirant se présenter à l'obtention du Cappei par la voie de la validation de l'expérience professionnelle doivent justifier de cinq ans d'exercice en tant qu'enseignant, dont trois ans à temps complet dans les domaines de l'enseignement adapté et de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Cette durée de trois ans est portée à quatre ans pour les professeurs qui exercent au moins à 50 % de leur obligation réglementaire de service dans les domaines de l'enseignement adapté et de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

## Objectifs

Le CAPPEI est destiné à attester la qualification des enseignants titulaires du premier degré et du second degré pouvant être appelés à exercer leurs fonctions dans les écoles, collèges, établissements, services et dispositifs accueillant des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, une maladie ou des difficultés scolaires graves ou à contribuer à la mission de prévention des difficultés d'apprentissage.

Référence : Décret n°2020-1634 du 21 décembre 2017 modifiant le décret n°2017-169 du 10 février 2017- Circulaire n° : MENE2101543C du 12-2-2021

## Pré-requis

Personnels en fonction dans les établissements d'enseignements (1er et second degré)

### Organisation et contenus

- Dans un premier temps, le candidat à la VAEP doit renseigner et transmettre un dossier de recevabilité (livret 1). Ce dossier permettra de vérifier si la demande est en conformité avec les exigences de la démarche.
- Si la candidature est jugée recevable, la deuxième étape consiste à compléter un dossier de validation des acquis de l'expérience professionnelle d'un enseignement inclusif (livret 2). Il s'agit de valoriser l'expérience, les compétences et aptitudes professionnelles acquises en rapport avec le référentiel des compétences caractéristiques d'un enseignant spécialisé (annexe I).
- Les candidats seront ensuite amenés à présenter leur dossier de validation et à valoriser leur parcours devant un jury. Une présentation de 15 minutes sera suivie d'un entretien d'une durée de 45 minutes.
- L'ensemble des étapes clés du parcours de VAEP en vue de l'obtention du Cappei est présenté à l'annexe VI de la circulaire du 12.02.2021 (voir page 13)

## **Intervenants**

Cette formation est animée par des enseignants spécialisés formateurs.

## **NOTRE PREPARATION**

### **Méthode**

Apports théoriques et méthodologiques :

Présentation et enjeux de la VAEP CAPPEI :

Les étapes de la validation, les attendus et les points de vigilance

Tableaux de bord et fiches outils

### **Accompagnement individualisé :**

Entretien individuel préalable exploratoire ;

Aide à la rédaction et à la présentation du bilan de compétences ;

Descriptif et mise en valeur des éléments principaux du parcours professionnel ;

Mise en relation des aptitudes et des situations d'enseignement avec le référentiel de compétences d'un enseignant spécialisé ;

Assistance à la constitution et à la rédaction du dossier soutenu devant le jury (livret 2) ;

Atelier d'écriture optionnel (aide à l'organisation, à la rédaction et à la présentation du dossier) ;

### **Modalités d'évaluation :**

Entraînement « à distance » à la soutenance, mise en situation professionnelle

**Délai d'accès :** 2 semaines après réception de la convention de formation

### **Modalités d'accès :**

-Années d'expérience : cinq ans d'exercice en tant qu'enseignant, dont trois ans à temps complet dans les domaines de l'enseignement adapté et de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Cette durée de trois ans est portée à quatre ans pour les professeurs qui exercent au moins à 50 %

-Après contact avec la responsable administrative de notre centre de formation

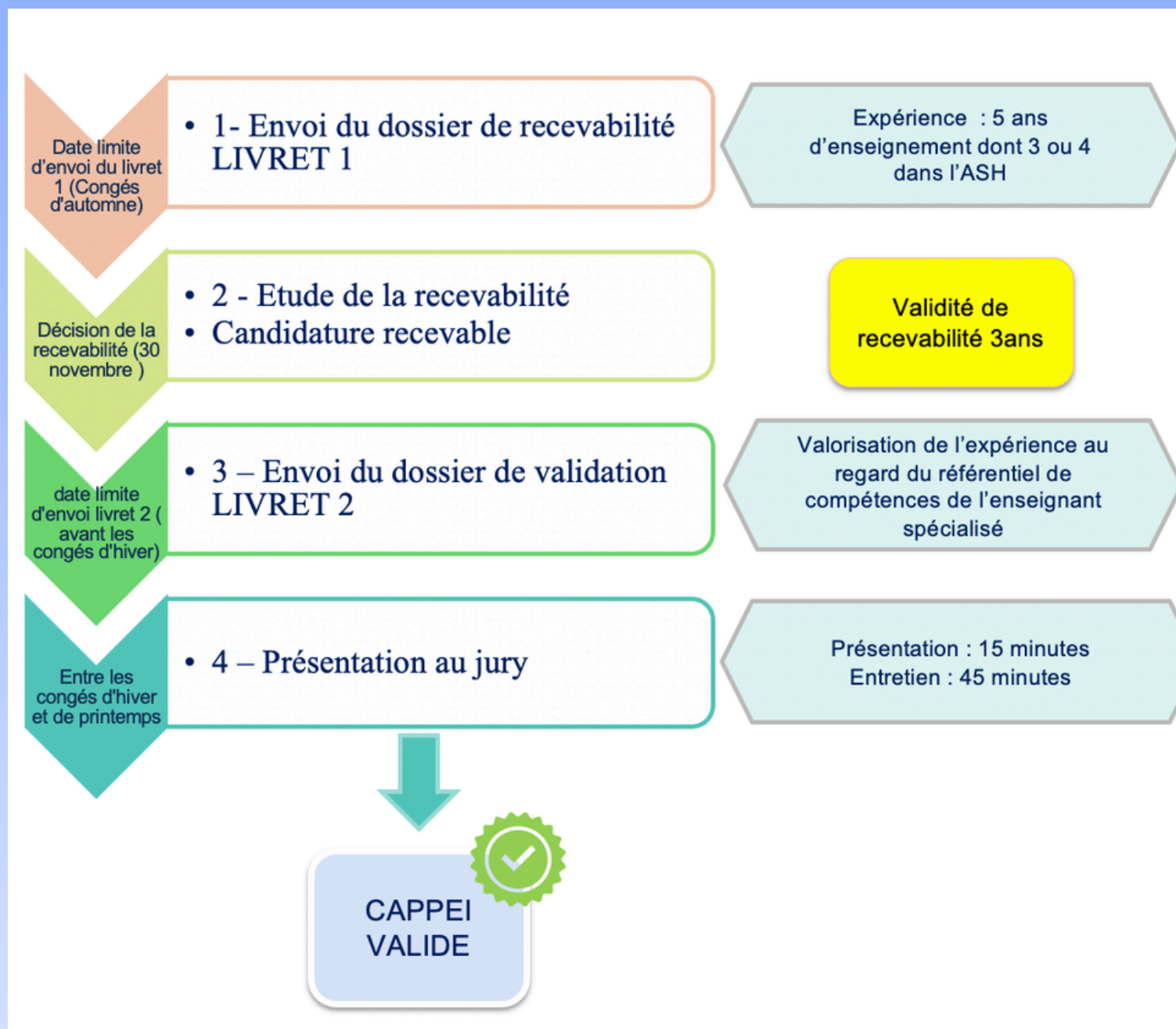
Dossier d'inscription

**Durée de la formation :** 30 heures + suivi individualisé

Ou 30 heures + suivi individualisé + 6 heures d'atelier d'écriture (optionnel)

**Coût :** Devis sur demande selon la formule choisie

## LE PARCOURS ADMINISTRATIF VAEP CAPPEI AU SEIN DE VOTRE ACADEMIE



Notre préparation à la VAEP  
Taux de réussite à l'examen  
2022-2023 : 60%  
2023-2024 : 60%  
2024-2025 : 80 %

# C - Coordinateur - référent d'inclusion scolaire systémique

## Projet collaboratif et aide à l'inclusion dans l'école

Réf : Module d'Initiative Nationale (MIN) 2024-2025 BO n°24 du 13 juin 2024- Axe 2 : Travailler en équipe et avec les partenaires

### Publics concernés

Enseignants spécialisés "Ressources" - RASED - Psychologues scolaires - CPE -  
Psychologues scolaires - CPE

### Objectifs

#### Formation croisée

- Construire en équipe un projet de scolarisation et de santé permettant d'éviter les ruptures de parcours et les récurrences individuelles génératrices d'inadaptation sociales durables.
- Développer et valider les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice et à la reconnaissance personnelle des coordinateurs d'inclusion.

### Pré-requis

Professionnels spécialisés des établissements scolaires

#### Moyens :

##### Phase I : Coopérer pour réussir

Partie I : Construire le projet collaboratif

- I - Une méthode des outils
- II - Des actions à conduire, des choix à effectuer

##### Phase II (optionnelle) : Enrichir sa pratique

Partie I : Réussir l'inclusion dans la classe

- I - Trois priorités pour agir
- II - Compléments techniques spécialisés

Partie II : Devenir coordinateur

- I - Coordonner la construction et la réalisation d'un parcours scolaire inclusif complexe
- II - Participer à une recherche sur les facteurs de risques et la construction d'une application IA "Mon assistant d'inclusion"
- III - S'initier à la pratique des thérapies systémiques

Partie IV : Pour accompagner les professionnels

I - Textes et documents officiels

II - Elements bibliographiques

### **Intervenants**

Cette formation est animée par des formateurs spécialisés

**Délai d'accès** : 2 semaines après réception de la convention de formation

**Durée de la formation** : 15h (4 modules) et 15 h de regroupements en distanciel

**Coût** : Devis sur demande selon modules choisis

# C - Coordinateur-référent d'inclusion scolaire systémique

## Réduire les cas "résistants" en institution spécialisées

Réf : Module d'Initiative Nationale (MIN) 2024-2025 BO n°24 du 13 juin 2024- Axe 2 : Travailler en équipe et avec les partenaires

### Publics concernés

Psychologues cliniciens - Educateurs ESMS - Soignants - travailleurs sociaux en ESMS - Professionnels EMAS (équipe mobile)

### Objectifs

#### Formation croisée

- Construire en équipe un projet de scolarisation et de santé permettant d'éviter les ruptures de parcours et les récurrences individuelles génératrices d'inadaptation sociales durables.
- Développer et valider les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice et à la reconnaissance personnelle des coordinateurs d'inclusion.

#### Pré-requis

Professionnels spécialisés des établissements sociaux et médico-sociaux

#### Moyens :

##### Phase I : Coopérer pour réussir

Partie I : Construire le projet collaboratif

- I - Une méthode des outils
- II - Des actions à conduire, des choix à effectuer

##### Phase II (optionnelle) : Enrichir sa pratique

Partie I : Traiter les cas complexes ou résistants

- I - Adapter les cas complexes à l'école
- II - Réduire les "cas résistants" en institution

Partie II : Devenir coordinateur

- I - Coordonner la construction et la réalisation d'un parcours scolaire inclusif complexe
- II - Participer à une recherche sur les facteurs de risques et la construction d'une application IA "Mon assistant d'inclusion"
- III - S'initier à la pratique des thérapies systémiques

Partie IV : Pour accompagner les professionnels

I - Textes et documents officiels

II - Elements bibliographiques

### **Intervenants**

Cette formation est animée par des formateurs spécialisés

**Délai d'accès** : 2 semaines après réception de la convention de formation

**Durée de la formation** : 15h (4 modules) et 15 h de regroupements en distanciel

**Coût** : Devis sur demande selon modules choisis

# C - Coordinateur - référent d'inclusion scolaire systémique

## Présentation de cas - Aide à la décision

Réf : Module d'Initiative Nationale (MIN) 2024-2025 BO n°24 du 13 juin 2024- Axe 2 : Travailler en équipe et avec les partenaires

### Publics concernés

Enseignants spécialisés "Ressources" - RASED - Psychologues scolaires - CPE - Psychologues cliniciens - Educateurs ESMS - Soignants - travailleurs sociaux en ESMS - Professionnels EMAS (équipe mobile)

### Objectifs

#### Formation croisée

- Construire en équipe un projet de scolarisation et de santé permettant d'éviter les ruptures de parcours et les récurrences individuelles génératrices d'inadaptation sociales durables.
- Développer et valider les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice et à la reconnaissance personnelle des coordinateurs d'inclusion.

#### Pré-requis

Professionnels spécialisés des établissements scolaires et ESMS

**Moyens :** Favoriser la réalisation de projets d'aide et de soins spécifiques pour certains cas particuliers accueillis dans les établissements scolaires ou les services spécialisés (ESMS)

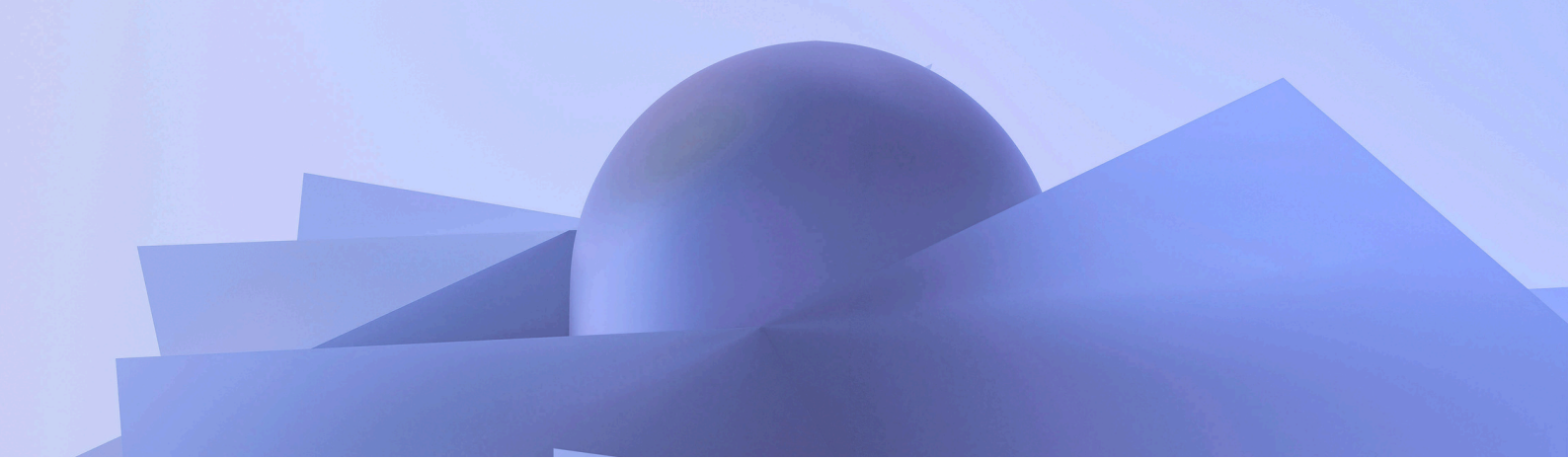
#### Intervenants

Cette formation est animée par des formateurs spécialisés

**Délai d'accès :** 2 semaines après réception de la convention de formation

**Durée de la formation :** 15 h de regroupements en distanciel

**Coût :** Devis sur demande selon financement institutionnel ou individuel



# SOMMAIRE

PROFESSIONNELS DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

## Thérapies systémiques et recherche innovantes

- F- Initiation aux thérapies narratives .....21
- G- Pratiquer les thérapies narratives.....22
- H- Ateliers complémentaires d'expérimentation et étude de cas.....24

# F-Initiation aux thérapies narratives

## Publics concernés

Professionnels de la santé et professionnels des établissements médico-sociaux et éducatif

## Objectifs

Permettre de comprendre la méthodologie :

- Mise en situation et séances d'initiation (jeux de rôle)
- Description des outils : recherche des "moments d'exception"

## Pré-requis

Être en situation professionnelle - avoir en charge des cas complexes et résistants

### Résumé de la formation :

L'approche narrative a été créée par Michael White et David Epston, deux thérapeutes australiens. C'est la dernière née des "thérapies brèves".

Les thérapies narratives prennent en compte la réalité culturelle, historique et sociale de chaque patient et tentent de trouver dans les récits de vie, des histoires dominantes polluées par un problème aux influences négatives et qui enferment la personne dans des schémas répétitifs.

Elles proposent un large panel d'outils innovants et surprenants pour amener le patient à se re raconter avec de nouvelles histoires, dites alternatives, moins saturées par les problèmes qui mettent en lumière ses compétences et ses valeurs profondes. Ces deux jours de formation vous proposent de découvrir ces thérapies sous le prisme de l'approche systémique et d'expérimenter quelques outils pour leur mise en œuvre comme les lettres, le panier à problème ou encore l'arbre de vie.

### Intervenants :

Jennifer Riera - Psychologue clinicienne - Thérapeute familiale systémique

**Délai d'accès** : 2 semaines après réception de la convention de formation

**Durée de la formation** : 12h en présentiel (Paris ou province)

**Coût** : 550 €

# F-Pratiquer les thérapies systémiques brèves : Thérapies narratives

## Publics concernés

Professionnels chargés de l'accompagnement individuel ou collectif, de l'aide spécialisée ou du soin dans les services de l'enseignement spécialisé ou les établissements d'accueil du secteur social ou médico-social.

## Objectifs

• Former des professionnels volontaires aux « pratiques narratives » au service de la thérapie en vue de mieux répondre à la diversité des situations cliniques en institution, aux « résistances thérapeutiques » de certains cas et aux ruptures individuelles éventuelles de « parcours inclusifs ».

## Pré-requis

Les candidats devront justifier d'une connaissance minimum validée de la méthodologie systémique et de ses concepts clés.

Ils fourniront à cette fin, lors de leur demande d'inscription :

- Soit une attestation de suivi de formation RETSI
- Soit un CV accompagné des attestations correspondantes

### Présentation et organisation :

Les thérapies « narratives », développées par deux travailleurs sociaux australiens et néo-zélandais, Michael White et David Epston, reposent sur une conception narrative de la vie et de l'identité. Cette formation vous présentera les principaux concepts de la thérapie narrative et leur utilisation dans l'aide et le soin. Les techniques seront proposées et mises concrètement en pratique, afin d'aider l'apprenant à les utiliser directement, au quotidien, sur son terrain professionnel.

La formation comprendra deux phases :

PHASE I : 5 journées en présentiel réparties sur l'année (30 heures) – (20 participants maximum)

Apprentissage technique – les méthodologies et les « outils-supports » – Mises en situation et applications

PHASE II : 3 journées en distanciel (18 heures) – (15 participants maximum)

Supervision – compléments théoriques et techniques – Discussion de cas

Modalité d'évaluation : Phase I : Rédaction et présentation d'un cas – Réponses aux questions

Phase II : mémoire d'expérimentation individuelle annoté par le coordinateur-animateur et validé par le Comité d'ingénierie RETSI

**Intervenant :** Jennifer Riera – Psychologue clinicienne – Thérapeute familiale systémique

**Délai d'accès :** 2 semaines après réception de la convention de formation

**Durée et Coût :**

Phase I : 30 heures = 1 100 euros Dates à préciser

Phase II : 18 heures = 450 euros

**Attestation :**

Phase I : Attestation de suivi et de réussite

Phase II : Attestation certifiante – Praticien en “ thérapies systémiques brèves ”: “Thérapies “narrative

# H-Ateliers complémentaires d'étude de cas et d'expérimentation

## Publics concernés

Personnels spécialisés des établissements d'enseignement. Professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux

## Objectifs

- Favoriser la réalisation de projets d'aide et de soins spécifiques pour certains cas particuliers accueillis dans les établissements ou les services spécialisés
- Développer la coopération entre les « référents de projets » d'aide et de soins et les « tuteurs d'aide systémique à l'inclusion socio-scolaire » en vue de lutter, par le décloisonnement institutionnel contre les risques de « rupture de parcours » et de « chronicisation » des troubles dans la durée.

## Pré-requis

Personnels spécialisés des établissements scolaires et des établissements médico-sociaux initiés à la démarche systémique

### Présentation et organisation :

Organisation et contenus : (5 regroupements année : étude de cas /méthodologie et outils d'expérimentation)

- Mise à niveau théorique et technique
- Connaissances et hypothèses actuelles relatives aux troubles étudiés et à leurs déterminants spécifiques éventuels. Identification des « facteurs de risques et de résistance
- Elaboration et proposition d'une expérimentation personnelle conduite sur le terrain.

Expérimentations et retour d'expérience

- Rédaction des conclusions

Méthode : expérientielle en groupe – contenus théoriques et techniques à s'approprier – étude de documents – applications personnelles

Modalité d'évaluation : présentation de cas – Fiche résumée des résultats réalisée par le candidat

**Coordination :** Dominique Luciani : Psychologue clinicienne

**Délai d'accès :** 2 semaines après le choix de l'atelier et la réception de la convention de formation

**Durée :** 30 heures (5 regroupements de 6 heures)

Attestation référent d'aide spécifique :

•« Cas scolaires complexes et systèmes familiaux résistants »

**Coût :** 750 euros



# SOMMAIRE

## ASSOCIATIONS - INSTITUTIONS SPECIALISEES

### • Interventions collaboratives ciblées

- H - Expertises – conseils à la demande.....27

### • A votre disposition également

- Nos stagiaires en parlent le mieux ! .....28
- FAQ : CAPPEI et VAEP CAPPEI ..... 29
- Textes et documents officiels (Articles et conférences).....32
- Bulletin d'inscription ..... 33

# H - EXPERTISES - CONSEILS A LA DEMANDE

## Publics concernés

Equipes locales – Professionnels des ESMS – Coordinateurs et responsables de projets

## Objectifs

Aider à l'analyse systémique et à la résolution d'une situation clinique « bloquée »

## Pré-requis

Connaissance effective et pratique reconnue de l'aide et du soin à dominante systémique appliquées aux enfants et aux jeunes à « besoins éducatifs particuliers »

### Organisation :

- Demande de l'équipe validée par le responsable du service ou de l'établissement
- Observation clinique, données psychométriques et anamnèse écrite transmise au RETSI 15 jours au moins avant la date de rendez-vous en visioconférence
- Etude des documents par les experts RETSI
- Visioconférence (expert RETSI et membres de l'équipe participant directement à la prise en charge du cas étudié :
  - Discussion diagnostique
  - Analyse des déterminants systémiques du trouble présenté
  - Préconisations - Premiers objectifs
  - Réalisation (1 à 3 mois maximum)
  - Evaluation

**Méthode :** Expérientielle, étude de cas, accompagnement et suivi de l'évaluation

Coordination: Jean-Jacques Guillarmé – Professeur de psychopathologie honoraire – Directeur d'études et de recherche GEREPS  
Ignacio Garcia-Orad : Pédopsychiatre systémicien – Chef de Pôle hospitalier

**Délai d'accès :** 15 jours minimum après l'envoi des documents d'expertise

### Durée :

- Etude des documents : 3h
- Connexion 1 : 1h par connexion
- Suivi à distance – question – réponses – réorganisation du projet – outils (connexion: 2h)
- Évaluation : 1h

**Coût :** Expertise et suivi : 450 euros par situation étudiée

# Nos stagiaires Ils en parlent le mieux?



*J'ai eu mon CAPPEI. Je vous remercie pour votre disponibilité tout au long de ces 2 années. Le suivi effectué par ma référente a été au delà de mes espérances. Christelle E. (Académie de Bordeaux)*



*Je vous informe que j'ai obtenu le CAPPEI.  
Je tiens à vous remercier pour votre accompagnement. Théo F. (Académie de Grenoble)*



*Bonjour,  
Je vous informe avec un grand plaisir que j'ai eu le CAPPEI en VAEP . Je tenais à vous remercier pour votre accompagnement, les apports théoriques, les outils... Une véritable reconnaissance pour mon référent qui m'a guidé, conseillé et soutenu. Amel.M (Académie de Versailles)*



*Bonjour,  
J'ai le plaisir de vous informer que j'ai obtenu le CAPPEI par la voie de la VAEP sur l'académie de Toulouse.  
Je tiens à vous remercier pour votre accompagnement tout au long de cette année et merci Valérie pour votre suivi qui a été très précieux pour moi. Agnès S (Académie de Toulouse)*



*Je vous envoie la liste d'admis au cappei VAEP où je figure.  
Ouf, enfin je vais pouvoir tourner cette page !!!  
Un grand Merci pour votre accompagnement, votre soutien et votre gentillesse. Véronique R.V (Académie Nancy-Metz)*

# FAQ :

## CAPPEI et VAEP CAPPEI

### Questions générales

#### Qu'est-ce que le CAPPEI ?

Le CAPPEI (Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive) est une certification nationale permettant aux enseignants de se spécialiser dans l'accompagnement des élèves en situation de handicap et à besoins éducatifs particuliers.

#### À qui s'adressent vos formations ?

Les préparations s'adressent :

- aux enseignants du 1er et 2nd degré
- titulaires ou contractuels en CDI
- du public ou du privé sous contrat

#### Quelle est la différence entre CAPPEI et VAEP CAPPEI ?

L'examen du CAPPEI est une certification évaluée à partir de trois épreuves professionnelles, permettant d'apprécier les compétences du candidat dans différentes situations d'enseignement spécialisé.

La VAEP CAPPEI (Validation des acquis de l'expérience professionnelle) est une modalité d'accès au certificat basée sur la reconnaissance de l'expérience professionnelle. Elle repose sur la constitution d'un dossier de recevabilité administrative et d'un dossier de présentation de l'expérience professionnelle, à partir desquels le parcours et les compétences du candidat sont évalués.

### Préparation CAPPEI

#### Comment se déroule notre préparation CAPPEI ?

La préparation est proposée 100% à distance, *adaptable à votre rythme, sur 1 ou 2 ans selon votre projet.*

#### Que contient la formation ?

- 6 modules de tronc commun
- 2 modules d'approfondissement
- 1 module de professionnalisation
- accompagnement personnalisé + tutorat en lien avec votre IEN ASH

### Quels sont les objectifs ?

- Maîtriser les pratiques de l'éducation inclusive
- Adapter ses enseignements aux besoins spécifiques
- Se préparer efficacement aux 3 épreuves du CAPPEI

### Quelles sont les épreuves du CAPPEI ?

- Une séance pédagogique + entretien
- Un dossier professionnel + soutenance
- Une présentation d'action en tant que personne ressource

## **Préparation VAEP CAPPEI**

### Qu'est-ce que la VAEP CAPPEI ?

La VAEP permet d'obtenir le CAPPEI en valorisant votre expérience professionnelle dans l'enseignement inclusif.

### Quelles sont les conditions d'accès ?

Vous devez justifier :

- de 5 ans d'enseignement
- dont 3 ans minimum dans l'enseignement spécialisé ou inclusif

### Comment se déroule la démarche ?

1. Dépôt du dossier de recevabilité (livret 1)
2. Validation de la recevabilité
3. Rédaction du dossier (livret 2)
4. Passage devant un jury (présentation + entretien)

### Que comprend votre accompagnement VAEP ?

- Analyse du parcours professionnel
- Aide à la rédaction des livrets
- Méthodologie et outils
- Préparation à l'oral (simulation)
- accompagnement individualisé

### Quelle est la durée ?

Environ 30 heures d'accompagnement, avec atelier d'écriture en option.

## **Modalités pratiques**

### Quand ouvrir les inscriptions ?

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 30 mars de chaque année.

### La formation est-elle compatible avec une activité professionnelle ?

Oui, les parcours sont conçus pour être suivis en parallèle de votre activité avec un rythme flexible.

### Proposez-vous un accompagnement personnalisé ?

Oui, chaque candidat bénéficie :

- d'un suivi individualisé
- d'un formateur référent
- et d'un accompagnement adapté à son projet

### Comment financer la formation ?

Le financement peut être :

- institutionnel
- individuel
- ou via le CPF (selon conditions)

## **L'IFM Eurécole**

### Qui êtes-vous ?

L'IFM Eurécole est un organisme de formations spécialisé dans :

- l'éducation inclusive
- l'accompagnement des élèves en difficulté ou en situation de handicap
- la formation des professionnels de l'éducation

### Qui sont les formateurs ?

Une équipe de professionnels expérimentés :

- enseignants spécialisés
- psychologues
- coordinateurs ULIS
- conseillers pédagogiques ASH

## **Résultats et bénéfices**

### Pourquoi préparer le CAPPEI ?

- Accéder à des postes spécialisés (ULIS, SEGPA...)
- Développer des compétences en inclusion scolaire
- Faire évoluer sa carrière

### La réussite est-elle garantie ?

La préparation vous apporte une méthodologie complète et un accompagnement, mais la réussite dépend de votre implication personnelle.

A votre disposition  
également sur notre site  
[www.retsi.fr](http://www.retsi.fr)

Textes et documents officiels  
Articles et conférences



BULLETIN D'INSCRIPTION

COORDONNEES PERSONNELLES

M  MME  NOM D'USAGE \_\_\_\_\_  
PRÉNOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_  
TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_  
MOBILE \_\_\_\_\_  
EMAIL \_\_\_\_\_  
DATE DE NAISSANCE \_\_\_\_\_ LIEU DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

SITUATION PROFESSIONNELLE

FONCTION : \_\_\_\_\_  
LIEU D'EXERCICE :  
NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : \_\_\_\_\_  
ASSOCIATION GESTIONNAIRE : \_\_\_\_\_  
ADRESSE : \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_  
TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_  
ÉMAIL : \_\_\_\_\_  
RESPONSABLE : \_\_\_\_\_

FORMATION RETENUE

Nom et numéro de la/des formation(s) : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_